COMMUNIQUE DE PRESSE

BNP Paribas Cardif renforce son engagement en faveur du climat en rejoignant l'Alliance Net-Zero Asset Owner

En tant qu'investisseur de long terme, BNP Paribas Cardif accentue sa politique d'investissement responsable et ses engagements en faveur de la transition énergétique en rejoignant l'Alliance *Net-Zero Asset Owner*, soutenue par les Nations Unies.



« Adhérer à l'Alliance Net-Zero Asset Owner marque une étape importante dans la stratégie d'investissement responsable de BNP Paribas Cardif. Cette initiative d'envergure matérialise notre engagement et constitue un levier majeur en faveur de la transition énergétique », déclare Pauline Leclerc-Glorieux, Directrice générale de BNP Paribas Cardif et membre du Comité Exécutif de BNP Paribas.

L'Alliance *Net-Zero Asset Owner* est une initiative soutenue par les Nations Unies qui rassemble des assureurs internationaux et des fonds de pension s'engageant sur la transition de leur portefeuille d'investissements vers la neutralité carbone d'ici 2050. Les membres souhaitent ainsi contribuer à limiter le réchauffement climatique de la planète à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles, conformément à l'Accord de Paris. Avec l'Alliance *Net-Zero Asset Owner*, ils poursuivent quatre ambitions :

- Mesurer l'alignement de leur portefeuille d'investissements avec l'Accord de Paris et en réduire l'empreinte carbone,
- Définir des objectifs de décarbonisation sur les secteurs les plus émissifs en gaz à effet de serre,
- Développer les investissements liés à la transition climatique,
- Engager un dialogue actionnarial avec les entreprises pour qu'elles s'orientent vers la neutralité carbone.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les engagements du Groupe BNP Paribas, impliqué de longue date dans la lutte contre le réchauffement climatique. En adhérant à la *Net-Zero Banking Alliance* en avril dernier, le Groupe s'est notamment engagé à aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le renforcement d'une stratégie ISR initiée dès 2008

Cette adhésion renforce les mesures prises par BNP Paribas Cardif en faveur du climat depuis de nombreuses années : l'assureur a adopté une approche de gestion responsable et durable de son fonds général dès 2008. Ainsi, cette stratégie, renforcée au fil du temps, prévoit **l'intégration des enjeux climatiques dans sa politique d'investissement** grâce à :

- Des politiques d'exclusions sectorielles (charbon thermique, pétrole et gaz non conventionnels),
- L'analyse du positionnement des entreprises vis-à-vis de leur transition énergétique,
- L'évaluation de l'impact climat de ses portefeuilles d'actifs financiers.



L'assureur d'un monde qui change En 2020, l'assureur a pris des engagements spécifiques concernant le secteur du charbon, avec un **calendrier de sortie définitif** : BNP Paribas Cardif achèvera sa sortie complète de toute entreprise d'extraction/exploration ou de production d'électricité ayant un lien avec le charbon thermique au plus tard en 2030 pour les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE et d'ici 2040 pour le reste du monde.

Par ailleurs, la compagnie est signataire depuis 2016 :

- Des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), association indépendante soutenue par les Nations Unies et dont l'objectif est de développer une structure commune d'intégration des questions ESG.
- Du **Montreal Carbon Pledge**, démarche visant à sensibiliser les investisseurs à la question du réchauffement climatique.



« Il est de notre responsabilité d'accompagner la transition vers un monde plus durable. Pour BNP Paribas Cardif, cette conviction se traduit par le dialogue et la collaboration avec les différents investisseurs institutionnels. C'est ensemble que nous devons lutter contre le changement climatique et pour une économie bas carbone », indique Olivier Héreil, Directeur général adjoint, Gestion d'actifs de BNP Paribas Cardif.

La stratégie RSE de BNP Paribas Cardif et les éléments relatifs au <u>reporting de l'article 173 (Loi Transition Energétique et Croissance Verte)</u> sont présentés sur <u>bnpparibascardif.com</u>.

A propos de BNP Paribas Cardif

Leader mondial des partenariats en bancassurance¹ et en assurance emprunteur², BNP Paribas Cardif joue un rôle clé dans la vie quotidienne de ses clients assurés en leur proposant des produits et services qui leur permettent de réaliser leurs projets, tout en se prémunissant contre les aléas de la vie. Acteur engagé, BNP Paribas Cardif souhaite avoir un impact positif sur la société et rendre l'assurance plus accessible. Dans un monde profondément modifié par l'émergence de nouveaux usages et modes de vie, l'entreprise, filiale de BNP Paribas, s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. Elle co-crée ses offres avec plus de 500 partenaires distributeurs dans des secteurs variés (banques et institutions financières, acteurs de l'automobile, de la grande distribution, des télécommunications, fournisseurs d'énergie...) ainsi qu'avec des Conseillers en Gestion de Patrimoine et courtiers qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients. Présent dans 33 pays avec des positions fortes dans trois zones (Europe, Asie et Amérique latine), BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes et un acteur majeur du financement de l'économie. Près de 8 000 collaborateurs dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 24,8 Md€ en 2020. Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur

Contacts presse

Valérie Oberlin - 07 60 13 49 12 - valerie oberlin@bnpparibas.com Laure Berkovits - 06 99 31 36 92 - laure berkovits@bnpparibas.com Marion Saraf - 06 80 93 40 40 - marion.saraf@bnpparibas.com Sophie Le Blévec - 06 65 88 38 39 - sophie.s.leblevec@bnpparibas.com

¹ Source : Finaccord - 2018 ² Source : Finaccord - 2020

